



À Mesdames et Messieurs  
Les membres du Conseil général  
2400 Le Locle

Le Locle, le 7 juin 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la 30<sup>e</sup> séance du Conseil général de la présente législature fixée au

**Mercredi 19 juin 2024, à 18h30**  
**à la salle du Conseil général, Hôtel de Ville**

L'ordre du jour de cette séance a été arrêté comme suit :

3. COMPTES 2023
  - 24-301 Rapport de la Commission financière à l'appui de la gestion et des comptes 2023.
  - 24-302 Rapport du Conseil communal (envoi séparé) à l'appui de la gestion et des comptes 2023.
4. RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL
  - 24-4701 d'information concernant le bilan de la fusion entre les communes du Locle et des Brenets après la première législature.
5. RAPPORT DE COMMISSION
  - 24-503 de la commission occasionnelle Monnaie locale relatif à l'adoption d'un budget pour la mise en place d'une monnaie locale.

Clôture de législature

Discours du président sortant du Conseil général.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Conseil général,  
F. Chopard

N.B. Une collation sera servie